



# PROGRAMME DE LA FORMATION EPI

## CE QUE DIT LA LOI AU SUJET DE L'ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Selon l'article R.4227-8 du Code du Travail, c'est au chef d'établissement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé de tous les employés présents dans son établissement.

### Public :

La formation EPI est destinée au personnel désigné par le Chef d'établissement afin de devenir Equipier de Première Intervention.

### Contenu :

#### NAISSANCE ET PROPAGATION D'UN INCENDIE

- Combustion
- Triangle du feu
- Propagation (Philosophie cubique)
- La fumée et ses dangers

#### MOYEN DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classes de feu
- Agents d'extinction
- Principes d'extinction

#### DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

- Evacuation (guide et serre file)
- Point de rassemblement
- Comptage des personnels

#### DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE

- Le contenu indispensable
- Actions et réactions immédiates
- Procédures de votre établissement

## **EXERCICES DE MISE EN SITUATION**

- Les différents types d'extincteurs
- Alarme et alerte
- Les différents types d'extincteurs et leurs manipulations sur feu réel

## **APPRENDRE À MAÎTRISER UN FEU NAISSANT ACQUÉRIR LES COMPORTEMENTS ADAPTÉS**

- Appliquer les consignes de sécurité incendie de l'établissement.
- Savoir manipuler les moyens de secours
- Reconnaître les dispositifs d'alarme.
- Connaître et appliquer les procédures d'évacuation.

### **Modalités de Formation :**

- Durée : 7 heures
- Le formateur signe le registre « sécurité » à la fin du stage.